

de l'intestin, et facilitant par suite la digestion des autres aliments qu'on pourra prendre ensuite. Il agit favorablement sur l'appétit, ce qui n'est contesté par personne, et il peut même agir comme tonique du cœur et des muscles, tout comme la caféine. Nous attendons d'autres expériences, qui viendront peut être contredire celles-ci.

Vive le sel ! A bas le sel : L'Amérique et l'Angleterre sont décidément les pays de l'excentricité à outrance.

Dans le premier de ces pays, les médecins ont trouvé un moyen simple et pratique de guérir de toutes les maladies : faire absorber beaucoup de sel, soit en l'ingérant dans l'estomac, soit en l'injectant, sous forme de dissolution aqueuse, directement dans le sang.

Voici maintenant qu'à Londres une vieille dame, mistress Chandos Leigh Hunt Wallace, présidente de la Société pour la régénération physique, fait une campagne acharnée contre la consommation du sel. Elle jure que le sel est un poison redoutable et nullement un élixir de longue vie, comme on le prétend. "Je n'ai pas absorbé de sel depuis vingt-sept ans, déclare-t-elle. J'ai fondé une boulangerie où l'on n'emploie pas de sel pour faire le pain, et le beurre même que je consomme n'est pas salé. J'ai d'ailleurs beaucoup de partisans à Londres," proclame la vieille dame, qui a jadis écrit beaucoup de volumes médicaux, Mme Chandos dit que, si l'on consomme trop de sel, on contracte toutes sortes de maladies dangereuses. Elle et ses partisans se portent admirablement bien, grâce à l'abstention qu'ils s'imposent.

A bas le sel, ce poison dangereux ! crie partout Mme Chandos. C'est à n'y rien comprendre ! Les anglo-américains sont perplexes ; mais nos confrères de là-bas rient sous cape, songeant que s'ils cessent de vendre du sel pour l'alimentation, ils en fourniront pour la médecine !

Dans une correspondance adressée au *Daily News*, M. Sigmund Stein, expert technique, résume comme suit les raisons qui militent en faveur de l'établissement d'un droit sur les sucres : "Le chancelier de l'Echiquier a besoin d'argent. — Nous autres, Anglais, nous sommes assez patriotes pour faire tout ce qui est nécessaire au bien-être de notre pays et nous serons heureux de nous imposer ce petit sacrifice.

Le sucre se vend à la livre ; c'est

donc un article bon à imposer. Chaque habitant du Royaume-Uni fournirait sa contribution. La consommation de bière, de thé, d'eaux gazeuses, de bonbons, etc., fournirait une contribution égale. Chaque homme, femme ou enfant apporterait son obole sur l'autel de la patrie. Nous devons aider nos colonies qui nous ont aidés. Nous pouvons relever l'industrie périlante de la raffinerie du sucre. Nous produirons notre propre sucre, nous économiserons à notre pays une somme de 20 millions de livres sterling par an et nous porterons secours à l'agriculture en détresse. Une taxe sur les sucres apporterait au chancelier de l'Echiquier 8 millions de livres sterling par an. Cet impôt est perçu aisément ; il ne coûterait au consommateur que $\frac{1}{2}$ penny par livre, et ce serait l'impôt le plus juste de tous ceux que nous avons."

BANQUE D'ÉPARGNE DE LA CITE ET DU DISTRICT DE MONTREAL

Nous publions d'autre part le cinquante-quatrième rapport annuel de cette banque, présenté aux actionnaires le 7 courant.

Cette banque, comme nos lecteurs le savent, n'est pas une banque d'escompte.

Elle reçoit les épargnes de ses déposants pris généralement dans la classe moyenne et parmi le monde des travailleurs, comme on peut le voir d'après la moyenne des dépôts, (\$215.11 par déposant).

Le nombre de ses clients déposants est de 56,391 au dernier jour de l'exercice expiré ; grâce à cette armée de déposants elle a le manie- ment d'un nombre respectable de millions qu'elle place sur des valeurs de tout repos ou qu'elle prête sur de solides garanties.

Les risques de la Banque d'Épargne sont par conséquent nuls, mais en échange les profits qu'elle réalise sont relativement peu élevés eu égard aux capitaux qui lui sont confiés et qu'elle fait profiter.

Ainsi, avec un capital payé de \$600,000, une réserve aujourd'hui d'un montant égal et plus de douze millions de dépôts du public elle a réalisé \$155,537.60 de profits nets.

La situation de la banque d'épargne est telle qu'elle doit toujours avoir en réserve et en caisse de fortes sommes. Comme dans toutes les banques d'épargne, s'il s'y verse continuellement des fonds, il s'y fait sans cesse des retraits ; il n'y a pas à vrai dire de dépôts remboursables à longue échéance, comme

dans les banques commerciales, il faut donc que la banque ait toujours une somme ronde en caisse et par conséquent improductive.

Il faut dans une banque d'épargne plus que partout ailleurs, s'il est permis de s'exprimer ainsi, commander la confiance au public et la banque dont nous parlons jouit d'une réputation telle que, chaque année, le nombre des déposants va en augmentant : le gain a été de 2338, et l'augmentation des dépôts se chiffre à \$1,036,384.51. Ces chiffres sont éloquents.

Il est vrai que la Banque d'Épargne de la Cité et du District de Montréal est dirigée par des financiers ayant toutes les qualités qui commandent la confiance du public.

LES ECOLES DE LAITERIE DE LA SUEDE

De nombreuses écoles spéciales pour l'enseignement de la laiterie existent en Suède, établies soit par l'Etat, soit par des sociétés d'économie rurale.

A) ECOLES DE L'ETAT

1o *L'Institut de laiterie d'Almarp*. Cet institut comprend deux divisions : l'école supérieure de laiterie et l'école moyenne de laiterie. Chaque année, on y admet tout au plus douze élèves, dont deux sont exempts de toute rétribution, un dans chaque division. La durée des cours est d'un an. L'école supérieure a pour but de former un corps enseignant pour les laiteries. Pour y être admis, il faut avoir suivi les cours de l'Institut agricole, et avoir pris part, pendant une année, aux travaux d'une laiterie.

Les frais d'étude s'élèvent, tout compris, à 60 couronnes

L'École moyenne a pour but de former des contremaîtres pour les grandes laiteries. Les conditions d'admission sont : avoir dix-neuf ans accomplis ; justifier d'un certificat d'études primaires et avoir fait un stage d'un an dans une laiterie. Les frais d'études s'élèvent, tout compris, à 400 couronnes :

2o *L'École de laiterie d'Atwidabecq*. Cette école a pour but de fournir aux personnes (hommes et femmes) qui ont déjà acquis dans le métier quelques connaissances, tant théoriques que pratiques, l'occasion de se perfectionner dans la fabrication du beurre et du fromage, le manie- ment des machines et appareils de laiterie et la comptabilité laitière. Il y a deux cours par an, un du 1er novembre au premier mai, un autre du 1er mai au 1er novembre ; à chaque cours on admet quatre élèves,